ANNEE 2015 / 2016

ADHESION AU SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

C A R T E A 70 €

☐ ETUDIANTS EXTERIEURS

<u>EN LETTRES CAPITALES</u>

NOM ……………………………………………………………………………………………………

PRENOM ………………………………………………………………………………………………

ADRESSE……………………………………………………………………………………………

VILLE ……………………………………………………………CODE POSTAL ……………………

TEL……………………………………………………………………………………………………

EMAIL ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

J'ai pris connaissance du règlement intérieur **SIGNATURE**

<u>CADENAS OBLIGATOIRE</u>

<u>CHAUSSURES DE SPORT D'INTERIEUR ET SERVIETTE OBLIGATOIRE</u>

<u>Droit à l'image</u> : dans le cadre de la promotion du sport au sein de l'université, j'accepte d'être pris(e) en photo ou filmé(e) – si non cochez ☐

❈❈❈

Partie réservée à l'administration

- 2 photos d'identité récentes ☐
(3 si abonnement tennis)

- **paiement :** espèces ☐
Chèque ☐

-certificat médical ☐

AUCUNE ADHESION NE SERA REMBOURSEE

CARTE PERDUE : 10 €

Ce paiement concerne :

☐ Carte d'adhésion

☐ Abonnement annuel piscine (en sus) : 30,00 €

☐ Abonnement tennis (en sus) : 30,00 € ➡ **N° BADGE**

<u>Niveau tennis</u> : **Débutant** ☐

Confirmé ☐

Classé ☐

N° CARTE SUAPS :

Les réponses à l'ensemble des questions vous concernant sont obligatoires. En l'absence de renseignement de votre part, l'Université ne pourra pas prendre en charge votre demande d'inscription. Les informations recueillies par l'Université font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion des inscriptions au service universitaire des activités physiques et sportives et à effectuer des statistiques et mesures sur la répartition des personnes inscrites. L'Université est seule destinataire des données. Conformément à la loi "Informatique et Libertés"de 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Vous bénéficiez également d'un droit d'opposition au traitement. Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, veuillez contacter le secrétariat au 01 40 97 40 80.